

## ANNEXE .DK - CONDITIONS PARTICULIÈRES POUR L'EXTENSION .DK

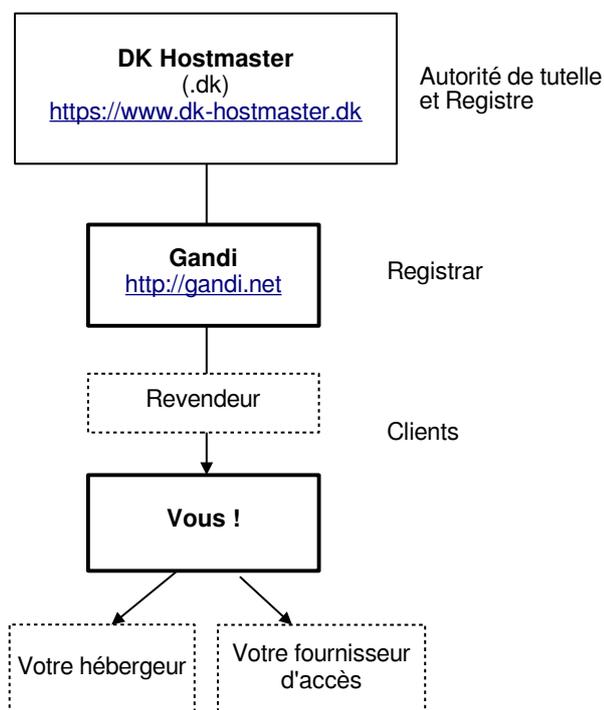
version n° 1.7 du 27 novembre 2018

En complément des [Conditions Générales d'enregistrement](#) de noms de domaine chez Gandi, l'enregistrement et l'utilisation d'un nom de domaine en .DK supposent l'acceptation et le respect des présentes conditions particulières.

L'ensemble des informations légales et contractuelles de Gandi sont accessibles en permanence à partir de la page d'accueil de [Notre Site Web](#). Les termes commençant avec une majuscule ont la signification qui leur a été donnée dans les [Conditions Générales d'enregistrement](#) de noms de domaine, notamment, « Vous » désigne le propriétaire du nom de domaine, et « Nous » désigne Gandi.

### Article .DK.1. Autorité de tutelle et Registre

.DK est l'extension officielle du Danemark. Le schéma suivant présente les différents intervenants et l'organisation du nommage pour l'extension .DK :



Vous pouvez consulter les informations et règles spécifiques de chaque intervenant en cliquant sur les liens correspondants.

En tant que Registrar accrédité pour le .DK, Gandi a conclu un contrat d'accréditation avec le Registre .DK.

### Article .DK.2. Règles et conditions d'enregistrement

En sollicitant l'enregistrement d'un nom de domaine en .DK, Vous reconnaissez avoir pris connaissance et Vous engagez à Vous soumettre sans réserve à l'ensemble des règles et conditions d'enregistrement spécifiques au .DK, définies par DK Hostmaster, consultables aux adresses suivantes :

- Conditions Générales : <https://www.dk-hostmaster.dk/en/terms>
- Loi sur les noms de domaine en .DK (domæneloven) : <https://www.dk-hostmaster.dk/en/danish-act-internet-domains>
- Politique de confidentialité des données personnelles (Persondataloven) : <https://www.dk-hostmaster.dk/en/privacy-policy>

Ces documents contractuels, que Vous reconnaissez avoir lus et acceptés via Notre Interface, Vous lient au Registre du .DK. Les présentes conditions particulières ne se substituent pas à ces règles, qui y sont intégrées par renvoi, et s'imposent à Vous comme à Vous.

### Article .DK.3. Conditions particulières

Nos conditions particulières sont disponibles sur : <http://www.gandi.net/domain/dk/info>

Les .DK sont ouverts à tous.

#### Enregistrement

Lors de Votre demande d'enregistrement sur Notre site, si Vous êtes une personne morale, veuillez indiquer :

- Votre numéro CVR pour les personnes au Danemark, ou
- Votre numéro de TVA pour les autres personnes.

Pour enregistrer un nom de domaine en .DK, Vous devez respecter les conditions suivantes :

- fournir et maintenir des données personnelles fiables, exactes et à jour, à défaut le Registre du .DK peut détruire Votre nom de domaine ;
- indiquer une adresse email non associée au nom de domaine demandé, il doit s'agir d'une adresse email valide, active et pérenne que Vous consultez régulièrement. Le Registre vérifie la validité de l'adresse email fournie et à défaut peut détruire Votre nom de domaine ;
- le Registre du .DK peut Vous demander des justificatifs prouvant la licéité de l'enregistrement et de l'utilisation de Votre nom de domaine et/ou bloquer, suspendre, détruire Votre nom de domaine, ou l'assigner à un tiers, notamment, en cas de non respect des règles d'enregistrement et/ou de la législation applicable au Danemark, de risque de confusion avec l'identité, le nom de domaine, le site internet ou la marque d'un tiers, d'utilisation manifestement illicite, de phishing, de typosquatting, ou de violation répétée des règles de bonne conduite en matière de noms de domaine.

Gandi ne propose pas le service VID (Very Important Domain) du Registre.

#### Pré-requis techniques

Votre demande d'enregistrement doit spécifier au moins 2 serveurs de noms (DNS) approuvés par le Registre, Vous pouvez :

- indiquer les DNS de Gandi (approuvés par le Registre) ou,
- préalablement à Votre demande d'enregistrement, remplir la procédure d'approbation des DNS sur le site du Registre à l'adresse suivante : <https://selvbetjening.dk-hostmaster.dk/navneserver/opret>

Vous pouvez vérifier si Vos DNS sont approuvés à l'adresse suivante : <https://www.dk-hostmaster.dk/en/find-domain-name> ("Name Server" search)

Le Registre vérifie si les DNS spécifiés dans la demande d'enregistrement sont correctement configurés pour le nom de domaine, conformément aux standards « [zonecheck](#) » du Registre.

Si Vous souhaitez changer de DNS, ceux-ci devront également être approuvés par le Registre. Le Registre Vous envoie une demande de confirmation par email.

Le noms d'hôte d'un DNS ne doit pas être déclaré comme CNAME pour d'autres noms d'hôte.

## Acceptation du contrat Registre

**Afin de finaliser Votre enregistrement et que le nom de domaine soit enregistré, Vous devez conclure un contrat d'enregistrement directement avec le Registre.**

Une fois Votre demande d'enregistrement envoyée, le Registre Vous fournira par email les instructions nécessaires. Vous devez accepter le contrat dans un délai de 4 jours, à défaut Votre demande d'enregistrement sera annulée.

### Procédure de vérification

En application de la loi sur les noms de domaine (domæneloven) le Registre doit vérifier les données personnelles des contacts associés aux noms de domaine en .DK :

<https://www.dk-hostmaster.dk/en/id-check>

La procédure de vérification est effectuée directement par le Registre.

De plus le Registre peut procéder à des vérifications à tout moment pendant l'enregistrement de Votre nom de domaine et demander des documents justificatifs. Si les documents ne sont pas fournis dans le délai accordé, Votre nom de domaine sera détruit sans indemnité ni remboursement et sera de nouveau disponible à l'enregistrement suivant la règle du « premier arrivé, premier servi ».

### Procédure de vérification pour les contacts situés au Danemark

La procédure de vérification est détaillée aux adresses suivantes :

- Procédure applicable aux nouveaux titulaires :  
[https://www.dk-hostmaster.dk/sites/default/files/2017-12/Procedure%20for%20kontrol%20af%20kontaktoplysninger%20og%20id%20for%20ny%20reg%20med%20bopael%20%20DK\\_EN.pdf](https://www.dk-hostmaster.dk/sites/default/files/2017-12/Procedure%20for%20kontrol%20af%20kontaktoplysninger%20og%20id%20for%20ny%20reg%20med%20bopael%20%20DK_EN.pdf)
- Procédure applicable aux titulaires existants :  
[https://www.dk-hostmaster.dk/sites/default/files/2018-01/Procedure\\_for\\_kontrol\\_af\\_kontaktoplysninger\\_og\\_id\\_for\\_registrant\\_med\\_bopael\\_i\\_Danmark\\_en.pdf](https://www.dk-hostmaster.dk/sites/default/files/2018-01/Procedure_for_kontrol_af_kontaktoplysninger_og_id_for_registrant_med_bopael_i_Danmark_en.pdf)

Le Registre vérifie Vos nom (nom/prénom ou nom de la personne morale) et adresse avec les informations présentes dans le registre d'état civil du Danemark (CPR-register) pour les personnes physiques ou dans le registre central des personnes morales du Danemark (CVR-register) pour les personnes morales.

Afin de procéder à la vérification, Vous devez Vous connecter à l'[interface du Registre](#) avec Votre NemID et entrer Votre numéro CPR ou CVR. Si Vous ne disposez pas de NemID et que Vous vivez au Danemark, veuillez contacter le [service clients du Registre](#).

Tant que la procédure de vérification n'est pas complétée, le nom de domaine restera inactif. Vous avez toute la durée d'enregistrement de Votre nom de domaine (soit 1 an) pour compléter la procédure de vérification, à défaut le nom de domaine sera détruit par le Registre sans indemnité ni remboursement et sera de nouveau disponible à l'enregistrement suivant la règle du « premier arrivé, premier servi »

### Procédure de vérification pour les contacts situés en dehors du Danemark

La procédure de vérification est détaillée à l'adresse suivante :  
[https://www.dk-hostmaster.dk/sites/default/files/2017-12/Procedure%20for%20kontrol%20af%20kontaktoplysninger%20og%20id%20for%20reg%20med%20bopael%20udenfor%20DK\\_EN.pdf](https://www.dk-hostmaster.dk/sites/default/files/2017-12/Procedure%20for%20kontrol%20af%20kontaktoplysninger%20og%20id%20for%20reg%20med%20bopael%20udenfor%20DK_EN.pdf)

Le Registre peut Vous demander de fournir des documents justifiant de Votre identité et adresse. Dans ce cas le Registre Vous contactera par email avec instructions nécessaires. Les documents doivent être fournis en danois ou anglais.

Si Vous ne fournissez pas les documents requis dans un délai de 30 jours, le Registre procédera à la destruction de Votre nom de domaine sans indemnité ni remboursement et sera de nouveau disponible à l'enregistrement suivant la règle du « premier arrivé, premier servi ».

### Contact facturation

**Vous acceptez expressément, par le présent contrat, que Gandi se place en contact facturation de Votre nom de domaine au Registre lors de l'enregistrement et tout au long de son enregistrement chez Gandi.**

Vous pouvez, à tout moment, demander à être indiqué comme contact facturation au Registre ou choisir un autre contact facturation, en contactant Notre service client. En cas de changement de contact facturation, Gandi ne sera plus en mesure de gérer Votre nom de domaine qui sera relâché au Registre auprès duquel Vous devrez gérer Votre nom de domaine directement.

### Modifications des informations relatives aux contacts

La mise à jour des informations d'un contact associé à un nom de domaine en .DK via Votre interface Gandi n'est pas répercutée automatiquement au Registre du .DK et ne peut pas être effectuée par Gandi. En application des règles relatives aux .DK, pour être effective au Registre, **la mise à jour doit être effectuée par Vous via l'[interface du Registre](#).**

### Remboursement

En tout état de cause, Vous ne pourrez prétendre à aucun remboursement si Votre nom de domaine est détruit par le Registre.

### Article .DK.4. Durée d'enregistrement

La durée d'enregistrement est de 1 an, pour éviter la destruction d'un nom de domaine, le renouvellement doit être payé et effectué **au moins 26 jours avant la date d'Expiration.**

### Article .DK.5. Tarifs

Nos grilles de prix sont consultables sur :  
<https://www.gandi.net/domain/price/detail/dk>

### Article .DK.6. Stockage des données personnelles

Vous consentez à la collecte, l'utilisation et la publication dans la base de données [Whois](#) publique du Registre de Vos données personnelles en application de la [politique du Registre de traitement des données personnelles](#) et des lois applicables, et ayant pour finalité la fourniture des services d'enregistrement de noms de domaine par le Registre.

Les particuliers (personnes physiques) peuvent choisir de ne pas divulguer des données personnelles dans la base de données publique Whois du Registre sur demande au Registre et sous certaines conditions exposées à l'adresse suivante :

- Politique de confidentialité des données personnelles :  
<https://www.dk-hostmaster.dk/english/laws-conditions/privacy-policy/data-privacy-policy/>

Les personnes physiques dont le nom et l'adresse sont protégés dans le registre d'état civil du Danemark bénéficient d'une anonymisation dans la base de donnée Whois du Registre.

Les données personnelles protégées peuvent être divulguées par le Registre du .DK, sur demande avec un intérêt légal démontré (ex: en cas de procédure alternative de résolution des litiges ...) :

- Procédure de divulgation :  
<https://www.dk-hostmaster.dk/en/release-data>

Le Registre du .DK est tenu de transmettre les données personnelles collectées à une institution dépositaire désignée pour une période indéterminée. En règle générale, le Registre supprime toutes les données personnelles relatives à un nom de domaine de ses bases de données au plus tard 5 ans après la destruction du

nom de domaine.

### **Article .DK.7. Règlement des litiges**

Le Registre du .DK a mis en place une procédure de résolution des litiges (« Complaint Board ») spécifique pour les noms de domaine en .DK, à laquelle Vous acceptez de Vous soumettre sans réserve :

- Explications :  
<https://www.dk-hostmaster.dk/en/how-submit-complaint-about-right-domain-name>
- Règles et organisme régulateur :  
<https://www.domaeneklager.dk>

Le Registre du .DK a également mis en place une procédure de suspension dans certains cas d'utilisation manifestement illicite :

<https://www.dk-hostmaster.dk/en/how-complain-about-website-content>

### **Article .DK.8. Transfert (changement de Registrar)**

La demande de transfert s'initie via Notre Interface et est soumise à Votre validation par email.

Avant toute demande, assurez-Vous que Votre nom de domaine **n'expire pas dans moins d'1 mois**.

Selon les règles techniques du Registre, il n'est pas possible de verrouiller un nom de domaine en .DK contre les transferts.

Le transfert d'un nom de domaine en .DK ne modifie pas la date d'expiration du nom de domaine.

### **Article .DK.9. Changement de propriétaire**

Le changement de propriétaire s'initie en ligne depuis l'[interface du Registre](#), la procédure est détaillée à l'adresse suivante :  
<https://selvbetjening.dk-hostmaster.dk/help/domain#transfer>.

Le nouveau titulaire devra accepter le changement de propriétaire et payer les frais correspondant directement auprès du Registre.

Une fois que le titulaire a été effectivement changé au Registre, veuillez contacter Notre service clients afin de mettre à jour Notre base de données interne.

Le changement de propriétaire d'un nom de domaine en .DK ne modifie pas la date d'expiration du nom de domaine.

### **Article .DK.10. Processus de destruction**

**25 jours avant la date d'Expiration**, Gandi relâche le nom de domaine en gestion directe au Registre et tous les services techniques éventuellement associés au nom de domaine sont alors désactivés. Vous pourrez toujours procéder au renouvellement tardif du nom de domaine pendant au moins 25 jours au tarif normal, en contactant Notre service clients.

Ensuite le nom de domaine peut être restauré pendant une période supplémentaire de 3 mois à un tarif plus élevé, en contactant Notre service clients.

Si le nom de domaine n'est ni renouvelé ni restauré pendant ces périodes, il sera détruit par le Registre, et deviendra disponible à l'enregistrement sur la base du « premier arrivé premier servi ».

### **Article .DK.11. Droit de rétractation**

En application de la loi danoise sur les contrats des consommateurs (forbrugeraftaleloven), Vous reconnaissez qu'en effectuant une demande d'enregistrement d'un nom de domaine en .DK Vous renoncez à Votre droit de rétractation.

*-fin de l'annexe .DK-*